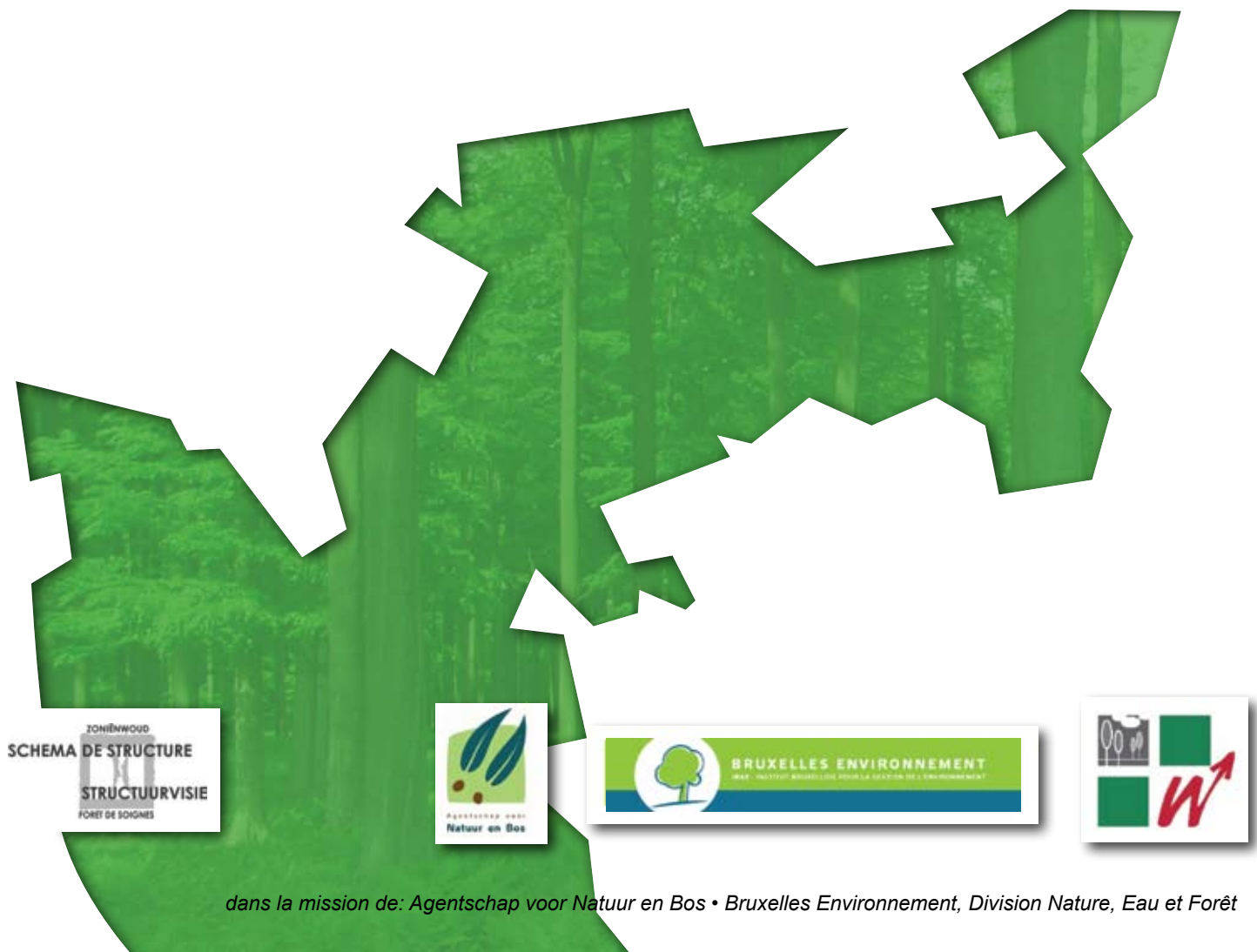


BROCHURE // SCHÉMA DE STRUCTURE DE LA FORÊT DE SOIGNES

la vision d'avenir de la Forêt de Soignes



dans la mission de: Agentschap voor Natuur en Bos • Bruxelles Environnement, Division Nature, Eau et Forêt

Table des matières

partie 1

p3/5



Une forêt protégée par le statut

Natura 2000

Le schéma de structure : l'étape suivante

partie 2

p6/9



Principale structure écologique délimitée
sur base de :

- *L'habitat*
- *Les hot spots*
- *Les milieux semi-ouverts*
- *Les statuts de protection*
- *La structure écologique de la forêt*

Par quoi la forêt est-elle menacée?

- *Infrastructure*
- *Récréation*
- *Points noirs importants*

partie 3

p10/13



Un schéma pour l'avenir :

- *Guidage au départ de portes*
- *Réseaux récréatifs et écologiques*
- *Réduction du morcellement spatial par l'infrastructure de transport*
- *Une identité propre au-delà des frontières*

partie 4

p13/14



Quelques exemples

Partie 1

La Forêt de Soignes est une forêt séculaire et impressionnante située à la périphérie de la capitale. Elle est classée Natura 2000, un réseau de zones protégées dans l'Union européenne qui constitue la pierre angulaire de la politique européenne en matière de conservation de la nature. Natura 2000 se focalise sur la conservation et la restauration de la biodiversité sur l'ensemble du territoire européen.

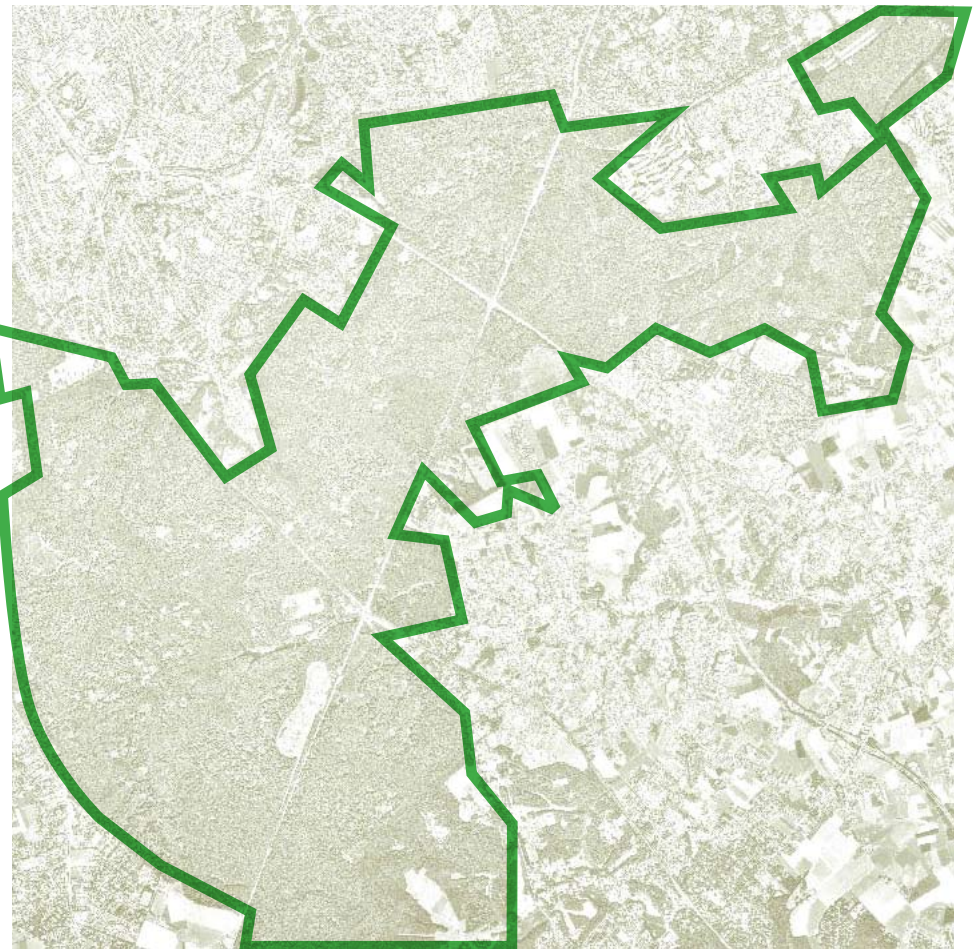
La protection de ce patrimoine naturel exceptionnel repose entre de nombreuses mains. La complexité de l'histoire de la forêt ainsi que celle de la structure fédérale de notre pays ont fragmenté la gestion de cette vaste forêt entre toute une série d'instances.

Le Plan régional d'affectation du sol pour la Région de Bruxelles-Capitale, le «Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen» et le Schéma de développement de l'espace régional pour la Wallonie fixent les grandes lignes pour aujourd'hui et pour demain pour le développement spatial de la forêt et de son voisinage. Sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, la Forêt de Soignes est désignée d'une part comme zone verte noyau d'une haute à très haute valeur biologique, et d'autre part comme zone d'intérêt culturel, historique, esthétique. Selon les plans d'affectation des sols de la Région Flamande, la Forêt de Soignes est considérée comme une zone forestière intégrale d'intérêt paysager, une zone naturelle et une zone de parc. Sur le territoire wallon, la Forêt de Soignes est désignée comme une zone forestière d'intérêt paysager.

L'ensemble de la Forêt de Soignes est également classé comme site par arrêté Royal. Le souci de protéger la biodiversité et les valeurs écologiques de la forêt s'est éga-

lement traduit par divers plans de gestion pour certaines parties de sa surface. Ainsi, en Région Flamande, l'Agentschap voor Natuur en Bos a par exemple établi un plan de gestion pour l'arboretum de Groenendael, et le plan de gestion de Bruxelles Environnement - IBGE définit les lignes directrices pour l'avenir du Rouge-Cloître. Le département de la mobilité et des travaux publics de la Région Flamande a également déterminé sa vision d'avenir pour le Ring R0 qui traverse la forêt.

localisation



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

L'Union européenne jouit d'une nature riche et diversifiée. En vue de la conserver, elle a développé le programme Natura 2000 à la fin des années nonante. L'Europe a déterminé un réseau cohérent de zones naturelles protégées. Le cadre législatif de Natura 2000 se compose des deux directives européennes suivantes: la Directive Oiseaux et la Directive Habitats. La Directive Oiseaux vise à protéger des espèces d'oiseaux sauvages ainsi que leurs habitats, nids et œufs. Quant à la Directive Habitats, elle prévoit la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces (faune et flore, à l'exception des oiseaux) sauvages d'intérêt communautaire européen.

Chaque Etat doit prendre les mesures nécessaires pour conserver, protéger ou restaurer les habitats et espèces existants.

Chaque Etat détermine lui-même l'approche qu'il va adopter. L'Etat ne doit pas uni-

quement tenir compte des caractéristiques biologiques de la zone, mais également de ses spécificités économiques, sociales et culturelles. Les zones Natura 2000 ainsi délimitées ne sont pas des réserves «fermées». Au contraire, l'activité humaine y reste possible, du moment qu'elle ne compromet pas la conservation et la protection des habitats et espèces présents.

En Belgique, l'Europe a délimité 450 sites environ, Région de Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie confondues.

Ceci signifie que 560.000 ha sont repris dans ce réseau, ce qui représente 18 % de la superficie totale du territoire.

Parmi les espèces faunistiques et floristiques protégées, on trouve en Belgique divers mammifères (chauves-souris, loutres d'Europe), des oiseaux, des insectes, des amphibiens et des invertébrés, mais aussi des espèces végétales telles que par

exemple certaines orchidées.

En Belgique, les habitats suivants sont principalement concernés : régions côtières (marécages, pâturages), dunes intérieures et côtières, zones d'eau douce comme les lacs et les rivières, marais et landes, prairies permanentes et temporaires, marnes et carrières, pentes et cavités rocheuses avec concrétions calcaires, ainsi que quantité de bois et de forêts (hêtraies, chênaies, etc.)

À qui appartient la Forêt?

La Forêt de Soignes s'étend sur 4.383 ha répartis sur le territoire des trois Régions : 56% en sont administrés par la Région Flamande, Agentschap voor Natuur en Bos, Beheerregio Groenendaal; 6% par la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts, Direction de Mons, Cantonement de Nivelles; 38% par la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles Environnement - Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement / Division Nature, Eau et Forêt; à ces derniers viennent s'ajouter la Donation Royale - Regie Tervuren et la Fondation Solvay.

Les communes limitrophes de la Forêt sont, pour la Flandre : Hoeilaart, Overijse, Tervuren, Sint-Genesius-Rode; pour Bruxelles : Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre, Bruxelles; pour la Wallonie : La Hulpe et Waterloo.



Le schéma de structure : l'étape suivante

Par le passé, il est ressorti de la constitution de divers dossiers et plans - comme le processus de nomination du statut de protection européen Natura 2000, mais aussi de dossiers plus concrets tels que l'élargissement de la ligne de chemin de fer (L161) et la réalisation de l'étude sur la vision d'avenir pour le R0 (deux axes de transport qui traversent la forêt) - qu'il est difficile de travailler sans une vision globale de l'avenir de la forêt.

Quoique les diverses régions fournissent un bon travail sur leur propre territoire, le besoin d'une approche interrégionale et coordonnée des structures globales de la Forêt de Soignes se fait grandement ressentir. En d'autres termes, la Forêt de Soignes a besoin d'un schéma de structure qui dépasse les frontières régionales.

En donnant leur feu vert à la réalisation de ce schéma de structure, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région Flamande et la Région Wallonne se sont engagées dans une vision documentée et étayée sur divers plans, tels que les structures récréatives, écologiques, (culturo-) historiques et économiques. La conservation et le renforcement de l'écosystème Forêt de Soignes constituent le fondement de ce schéma de structure. L'optimisation du fonctionnement écologique et la restauration de la cohésion et de l'intégrité spatiales de la forêt priment sur le reste.

Pendant trois ans, un groupe d'experts ainsi que les trois ingénieurs forestiers responsables du site ont recherché de nouvelles pistes et des solutions à court comme

à long terme pour chercher à résoudre les problèmes qui se posent. Les experts ont couvert plusieurs disciplines, comme l'écologie, la planologie, l'hydrologie, la récréation et la sylviculture.

Ce groupe a commencé par décrire les éléments administratifs, naturels et de gestion qui caractérisent la forêt. Une fois l'inventaire réalisé, il a tenté d'analyser quels étaient les problèmes rencontrés par la forêt, mais également où ses potentiels résidaient. La conjonction de cet inventaire et de l'analyse a permis d'identifier les principaux points noirs.

Dans une troisième phase, le groupe s'est attelé à proposer des solutions aux principaux points noirs qui ressortaient de l'analyse.

La dernière phase a consisté en l'élaboration d'une stratégie de gestion dans laquelle sont détaillées les démarches qui devraient être entreprises ou recommandées, en les répertoriant selon leur priorité, le timing, les exécutants, les idées, etc.

Une structure de communication étendue s'est instaurée afin de pouvoir compter sur un soutien social et politique de cette étude complexe et considérable. Au cours de chaque phase du projet, les associations d'utilisateurs, les groupes d'intérêt, les administrations communales réunies au sein du Comité d'accompagnement ainsi que les administrations provinciales et régionales réunies au sein du Comité de concertation ont garanti un contrôle du contenu et une réflexion sur les données rassemblées. Les solutions proposées ont été discutées dans des ateliers créatifs. Il a parfois été nécessaire de travailler via des contacts bilatéraux.



Partie 2

Principale structure écologique

La Forêt de Soignes est une ancienne forêt chargée d'histoire. Elle forme un paysage unique en Europe et possède un écosystème exceptionnel. En dépit de l'idée reçue de «hêtraie cathédrale monotone et pauvre en espèces», elle abrite une faune et une flore incroyablement riches. Des botanistes ont répertorié près de 400 espèces de plantes différentes, dont certaines sont très rares.

Pour délimiter, protéger et préserver la zone de haute valeur écologique au sein de la forêt, on a déterminé les atouts écologiques de chacun de ses faciès. Pour ce faire, les experts ont étudié et analysé quatre éléments écologiques :

- Type de végétation et type d'habitat
- Hot spots d'espèces rares
- Milieux ouverts et semi-ouverts
- Statuts de protection

Type d'habitat et de végétation

L'impression générale de la Forêt de Soignes est celle d'une forêt composée de peuplements de hêtraie cathédrale monotone. Cette image n'est pas tout à fait fautive. Les peuplements de hêtre constituent aujourd'hui plus de la moitié de la forêt. Associés aux peuplements mélangés hêtraie-chênaie, ils couvrent plus de quatre-vingts pour cent de la forêt, ce qui représente une proportion très importante de la superficie



complète de ce type d'habitat au niveau belge.

L'âge des peuplements varie de 0 à 250 ans, mais la majeure partie dépasse les 150 ans. Cette situation n'est certes pas idéale d'un point de vue sylvicole. Toutefois ces peuplements bien structurés et âgés à très âgés constituent un avantage certain du point de vue écologique. Un grand nombre d'espèces exceptionnelles de la forêt survivent grâce à eux. Les vieux peuplements regorgent de bois mort, qui devient à son tour un bouillon de culture riche et différent pour les espèces animales et végétales. La «véritable forêt cathédrale» d'aparaissant, avec ses peuplements de hêtre à la

population très dense par hectare et qui ne laissait pratiquement aucune plante se développer par-dessous, s'est transformée en une hêtraie plus ouverte, avec des arbres plus âgés et par conséquent plus stables, sous lesquels d'autres plantes et buissons apparaissent ci et là.

La Forêt de Soignes possède par ailleurs ses curiosités: des côteaux calcaires, des vallons humides, des bordures d'étang. Très rares et de haute valeur sont les habitats forestiers de fond de vallon et les zones humides autour du Rouge-Cloître, des Enfants Noyés, de Trois Fontaines, la Vallée de l'Ijse, les sources de la Voer, le Fond

des Ails et la réserve naturelle de Nysdam juste en dehors du périmètre.

Hot spots de la faune et de la flore

Partout dans la forêt sont disséminés de nombreux réservoirs de plantes rares, de mousses et de champignons: certains d'intérêt national, d'autres dont la réputation a largement dépassé nos frontières. La Forêt de Soignes est la meilleure station du Benelux pour les champignons lignivores et la meilleure station en Belgique pour un certain nombre d'espèces rares de mousses (courtes). Une vingtaine de ces mousses courtes et une bonne douzaine d'espèces de champignons sont décrites dans la littérature spécialisée. On trouve des espèces fongiques rarissimes dans les environs du Rouge-Cloître, de Groenendael, dans les réserves forestières intégrales, dans le parc de Tervueren et sur certaines bermes. L'étendue et la diversité des biotopes et des sols font que le massif dans son ensemble est très riche en diverses espèces de plantes.

Une centaine d'espèces d'oiseaux nichent dans la forêt. Parmi les espèces répertoriées, on trouve la bondrée apivore, l'autour des palombes, cinq espèces de pics, la mésange nonette, le gros-bec casse-noyaux, de grandes densités de sittelles et la bécasse des bois. La forêt abrite en outre une grande densité d'insectes, de papillons et de chauves-souris.

La Forêt de Soignes est particulièrement riche en chauves-souris, avec pas moins de 15 des 19 espèces présentes en Belgique. Ceci est dû à la valeur biologique très éle-

vée de la forêt, avec ses divers types de végétations forestières, ses innombrables arbres creux, et ses aires de chasse situées dans les vallées voisines bénéficiant d'étangs. Les propriétés limitrophes de Dolce-Banimmo et d'Argenteuil, ainsi que la vallée de l'Argentine, méritent une mention en tant que hot spot pour les oiseaux.

La majeure partie des hot spots importants se situent le long de l'axe central Rouge-Cloître-Rhode-St-Genèse, avec des prolongements importants en direction du Bois de La Cambre et de Tervuren.

Milieux ouverts et semi-ouverts: prairies maigres et diversifiées, étangs et berges, bermes.

Les lisières forment habituellement la partie la plus diversifiée d'une forêt. Bien des espèces de la faune et de la flore dépendent de la juxtaposition et de la transition progressive, entre la forêt et un milieu plus ouvert.

Dans le cas de la Forêt de Soignes, il existe une fracture nette entre la forêt et la périphérie urbaine avoisinante. Les milieux ouverts et semi-ouverts ont dans une large mesure disparu autour de la Forêt de Soignes, suite aux lotissements. Les constructions s'étirent jusqu'à la lisière de la forêt, continuant à la menacer.

La pression sur les milieux ouverts restants est très grande. Pourtant, ces milieux, tant dans la forêt qu'à sa lisière, ont une très grande importance pour des espèces qui dépendent de milieux ouverts, comme les chevreuils, les syrphes rares et les cerambycidae.

Les zones ouvertes et semi-ouvertes de haute valeur se trouvent au nord du massif, dans les réserves naturelles et le plateau de la Foresterie. D'autres zones, qui ont une certaine valeur qui peut encore être développée moyennant une gestion intensive et adéquate, se trouvent dans la partie centrale du massif, dans les environs de Groenendael avec ses hippodromes, la station de recherche et les étangs. À la périphérie de la forêt, il faut relever principalement les zones aménagées en parc, qui ont une grande valeur et offrent des opportunités pour l'avenir; ce sont le parc de Tervueren, le domaine Solvay, la réserve de Nysdam, l'hippodrome de Boitsfort et les nouveaux sites de Smeyberg-Koedaal, etc.

Statuts de protection

La Directive européenne Habitats et le statut de paysage protégé s'appliquent à pratiquement tout le territoire de la Forêt de Soignes.

La protection dont bénéficient certaines parties de la forêt en tant que réserve forestière en Flandre et réserve forestière intégrale en Région de Bruxelles-Capitale, vise surtout à augmenter la valeur naturelle de la forêt. En laissant la nature s'y développer spontanément, ces zones se transforment petit à petit en biotopes spécifiques rares, où de nombreuses espèces particulières s'y installent. Des recherches scientifiques intensives sont par ailleurs menées dans ces réserves forestières. Les autorités souhaitent à travers elles protéger des types de peuplements déterminés – et donc pas des plantes particulières. En Région de Bruxelles-Capitale, certaines



zones de la forêt sont désignées comme «réserves naturelles», telles que le Rouge-Cloître, Trois Fontaines, le Vuylbeek et les Enfants Noyés. Les réserves naturelles visent avant tout à protéger la flore et/ou la faune rare. Elles sont généralement délimitées par une clôture (pas d'accès au public) et comportent les zones les plus riches au niveau botanique. Enfin, certaines zones sont protégées, quoique sous des statuts moins contraignants, mais néanmoins importantes pour des groupes floristiques et faunistiques spécifiques, où l'on cherche surtout à contrer la dégradation et à créer des aires de repos.

Les trois régions étudient chacune les extensions possibles et nécessaires des zones de protection et des réserves naturelles.

La structure écologique de la forêt

Sur base des résultats de l'étude, les experts ont pu déterminer le cœur écologique de la forêt et ainsi en fixer la structure éco-

logique. Sur le plan écologique, cette vaste zone est ce que la forêt a de mieux à offrir. Elle doit néanmoins être protégée et renforcée. Cette structure écologique s'étire du nord au sud, avec des prolongements vers le Rouge-Cloître, Tervueren, Hoeilaart et La Cambre.

La zone délimitée présente une forte cohérence spatiale interne et est d'importance internationale. Ses extrémités se rattachent à de grandes structures écologiques, avec des connexions vers tous les grands massifs naturels et forestiers des alentours: Bois de La Cambre, vallée de la Woluwe, vallées de la Lasne et de l'IJse, Doode Bemde, Rodebos-Meerdaal, Bois de Hal et vallée de l'Argentine.

Néanmoins, la détermination de la structure écologique n'empêche pas les chercheurs de s'intéresser à la haute valeur écolo-



que de l'ensemble de la forêt, due pour une large part à sa grande superficie.

Par quoi la forêt est-elle menacée? Points noirs importants

L'étude visant à déterminer la structure écologique a également permis aux chercheurs de se faire une bonne idée des menaces principales qui pèsent sur la forêt.

En résumé, on peut dire que la forêt souffre surtout du morcellement infrastructurel et de la suppression récréative.

Infrastructure

La forêt et sa structure écologique sont traversées par diverses routes et une ligne de chemin de fer: l'Avenue Dubois, la voie ferrée L161, la Chaussée de La Hulpe, le carrefour Léonard, le Ring R0 et l'auto-
route E411, et la Vlaktedreef. Certains de ces axes sont des voies rapides où le trafic passe jour et nuit, ce qui engendre des nuisances lumineuses et sonores ainsi qu'une mortalité animale élevée. La structure écologique est coupée et perd son indispensable cohérence.

Les nombreuses voies traversant la forêt ont en outre un impact sur la qualité des eaux de surface et souterraines. L'évacuation des eaux domestiques des habitations à la périphérie de la forêt provoque une perturbation importante. Toutefois la plus grande source de perturbation demeure l'évacuation des eaux de l'autoroute. L'eau se charge de substances toxiques qui empoisonnent le sol et les étangs. Localement, la Forêt de Soignes connaît également un problème sur le plan des eaux

souterraines. L'urbanisation croissante et le durcissement des surfaces provoquent l'assèchement des marécages et des vallons naturels de la forêt et rétrécissent graduellement les zones d'infiltration car les nappes phréatiques ne sont plus alimentées. Les eaux souterraines sont aussi polluées par l'infiltration d'eaux de surfaces contenant des pesticides.

Récréation

La Forêt de Soignes est le poumon vert de la capitale, une chance pour ses habitants et les personnes qui résident en périphérie d'entrer en contact avec la nature. Bien que ce fait soit très méconnu du grand public, la Forêt de Soignes est largement accessible par les transports publics ou à vélo. Et de nombreux navetteurs réguliers jouissent de cette forêt unique située à dix kilomètres seulement du centre-ville.

Le revers de la médaille, c'est une forêt accablée par le poids d'une surpression récréative. Cet usage intensif entraîne une perturbation très importante. Pour n'en citer que quelques aspects: le sol est tassé par les promeneurs pédestres et cyclistes, la faune est dérangée par les chiens laissés en liberté, les fleurs et les champignons sont cueillis, les immondices se multiplient dans la forêt.

Quatre-vingts pour cent environ de la surface de la forêt est en permanence accessible aux récréants. Les zones de récréation s'étirent sur toute la forêt, et jusqu'aux espaces écologiques les plus vulnérables, avec pour conséquence un nombre élevé de parkings, officiels ou non, jusqu'aux en-

droits les plus reculés de la forêt. Les petits parkings dispersés renforcent la problématique des dépôts clandestins (immondices, déchets verts), le (sentiment d') insécurité et la petite criminalité (cambriolages, dégradations, etc.). Selon une enquête, la capacité totale des parkings est estimée à 1000 places environ, réparties sur 64 aires de parking, avec une moyenne de 15 voitures/parking environ. Les parkings sont principalement utilisés par les usagers de la forêt.

Cavaliers, promeneurs, amateurs de nature, joggeurs, cyclistes, vététistes, ..., la forêt est parcourue par divers types de récréants. La cohabitation harmonieuse de tous ces utilisateurs, entre eux et avec la forêt, ne va pas toujours de soi. On ressent en outre un manque de communication uniforme et claire pour les divers types de récréants. Les visiteurs se plaignent d'un manque de contrôle et d'application du règlement sur l'accessibilité. Ils ont une idée imprécise et confuse de ce qui est autorisé ou non dans la forêt. Les personnes à mobilité réduite ou souffrant d'autres handicaps (aveugles, malvoyants, handicapés mentaux, sourds et malentendants, personnes de petite stature, en chaise roulante, etc.) ne disposent pas d'infrastructures suffisantes. Certains endroits de la forêt subissent une forte érosion à cause d'une grande pression récréative en dehors des sentiers, venant entre autres des mouvements de jeunesse et des organisateurs de manifestations de masse. Les mouvements de jeunesse sont demandeurs d'aires de jeux plus nombreuses et mieux équipées.

La plus grande confusion ressentie par les usagers de la forêt provient du manque d'uniformité et de la différence de réglementation et d'affichage entre les trois régions. Les réglementations régionales diffèrent sur de nombreux points. Quelques exemples : la tenue des chiens en laisse ou la circulation en-dehors des chemins. La forêt est parsemée de plaques signalétiques et de panneaux informatifs qui divergent selon le gestionnaire, sans compter les panneaux des associations, organismes touristiques ou autres administrations publiques. Le visiteur devient incapable de distinguer la forêt derrière l'arbre.

Un point noir pour d'une part lutter contre les menaces abordées ci-dessus (sur les plans récréatif et infrastructurel) et d'autre part poursuivre le renforcement et la protection de la forêt est, comme déjà mentionné, de nature structurelle et dû aux compétences régionales complexes qui régissent la forêt. Notamment à un manque de collaboration structurelle transfrontalière entre les trois régions. Le schéma de structure n'a aucunement pour but de porter atteinte aux compétences des gestionnaires, mais il en vient à la conclusion qu'une harmonisation à long terme peut contribuer à une approche plus efficace par le développement d'une vision coordonnée sur les aspects de la gestion de la forêt et de l'organisation uniforme de la récréation.

Un schéma pour l'avenir

La législation européenne Natura 2000 encourage et oblige les régions à s'occuper sérieusement du renforcement soutenu de la valeur écologique de la Forêt de Soignes. Natura 2000 est l'organisme de coordination où les propositions émises dans le schéma de structure viennent s'ancrer. Le schéma de structure fixe comme point de départ une structure écologique basée sur l'étude et l'analyse. Loin d'être complet, il donne un aperçu des opportunités comme des problèmes auxquels une réponse va devoir être trouvée. Cette vision d'avenir se résume par les principes de base présentés ci-dessous, qui devront à leur tour être traduits en actions concrètes.

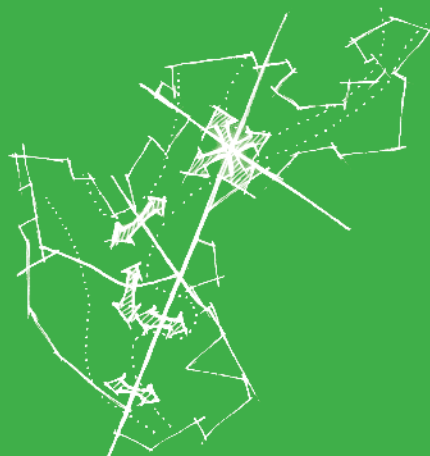
- Guidage au départ de portes d'accueil bien équipées dans l'intérêt du récréant et de la nature
- Réseaux récréatifs et écologiques reliés à leur environnement
- Limitation du dérangement et du morcellement spatial dont l'infrastructure de transport est responsable
- Évolution d'une approche différente par région vers une identité propre sans limites régionales



les portes d'accueil



réseaux récréatifs



réduction du dérangement et du morcellement spatial par l'infrastructure de transport



intégration dans son environnement

Partie 3

Guidage au départ de portes d'accueil bien équipées dans l'intérêt du récréant et de la nature

Le maintien, la restauration et le renforcement de la valeur écologique de la Forêt de Soignes et le développement durable d'une offre récréative de haute qualité ne sont pas nécessairement inconciliables. Le schéma de structure tâche de concilier la récréation avec le renforcement de l'écosystème via un concept de guidage, qui consiste à reconnaître et renforcer la structure écologique centrale, à minimiser le morcellement par des axes récréatifs et à diminuer la pression récréative en redessinant un réseau récréatif bien réfléchi.

Parallèlement au développement des portes d'entrée à l'orée de la forêt, l'accessibilité dispersée par les nombreux parkings forestiers doit être restreinte. Un certain nombre de routes qui coupent la forêt et ne servent qu'à alimenter les parkings seront supprimées.

À partir des portes récréatives, qui devront avoir une accessibilité optimale via les transports publics, une offre très diversifiée est créée pour l'utilisateur de la forêt. En créant une thématique par porte, on instaure une offre récréative vaste et variée, ce qui permet d'éloigner dans l'espace les activités récréatives peu compatibles entre elles.

Le niveau d'équipement des portes récréatives et de leurs environs immédiats est élevé: horeca, promenades sur des chemins bien aménagés et marqués, bonne information et bon fléchage, bancs et autres infrastructures récréatives, attrac-

tions compatibles avec l'écosystème forestier (patrimoine ouvert aux visiteurs, points de vue, etc.). L'offre récréative est ainsi en grande partie «absorbée» par les portes, ce qui permet de préserver le noyau de haute valeur écologique d'une récréation excessive.

Au fur et à mesure que les usagers s'éloignent des portes, leur confort s'amointrit et le niveau d'équipement, d'aménagement et de fléchage des chemins diminue pour finalement disparaître totalement. Le noyau de la forêt est réservé au naturaliste ou au marcheur qui y pénètre en quête d'une expérience forestière plus naturelle et aventureuse.

Réseaux récréatifs et écologiques reliés à leur environnement

La Forêt de Soignes doit être raccordée aux structures écologiques, paysagères et récréatives existantes.

Là où c'est possible, les relations écologiques et paysagères avec les vallées de la Voer, de la Lasne, de l'IJse et de l'Argentine doivent être renforcées et raccordées, via des stations relais forestières («stepping stones») aux autres massifs importants reliquat de la forêt charbonnière historique: Bois de Hal, Forêt de Meerdal, etc.

Les parcours VTT, pistes cyclables et cavalières en Forêt de Soignes doivent être reliés aux grands axes routiers hors forêt (sentiers GR, pistes cyclables thématiques, nœuds routiers, etc.). Le double avantage est que les pistes existantes ou nouvellement créées en Forêt de Soignes font partie d'un réseau récréatif plus étendu et que la

forêt en elle-même devient plus accessible aux visiteurs non motorisés. L'achèvement du réseau pour le trafic cycliste fonctionnel et le raccordement de celui-ci au réseau cycliste récréatif font en sorte que la Forêt de Soignes devient facile à traverser pour les usagers se rendant chez eux ou au travail et ceux se déplaçant entre les divers centres d'habitations situés sur le pourtour de la forêt.

Réduction du dérangement et du morcellement spatial par l'infrastructure de transport

Une grande partie du schéma est fondée sur la lutte contre le morcellement et le dérangement causés par les nombreuses voies qui traversent la forêt. La fermeture et la suppression d'un certain nombre de celles-ci, la restauration des vallons secs, la construction d'écoducs, l'amélioration des passerelles piétonnières et cyclistes ne sont qu'une poignée des maintes mesures proposées dans le schéma de structure pour reconnecter la forêt écologiquement et récréativement.

Dans les enclaves fermées existantes, comme les hippodromes et le plateau de la Foresterie, les affectations vertes sont réalisées et intégrées dans le schéma global de la forêt. Les enclaves constituent un relais important pour le renforcement de la structure écologique et le développement d'un réseau récréatif de qualité.

Vers une identité spécifique à la Forêt de Soignes

Depuis la régionalisation des années '80, une approche différente de la gestion de la forêt s'est opérée dans les trois Régions. Or, les grands problèmes auxquels la forêt est confrontée, tels que les nuisances sonores, la pollution aérienne et l'évacuation des eaux depuis les grands axes routiers, mais aussi les perturbations liées à une forte fréquentation et son morcellement ne peuvent tenir compte de ces limites régionales.

Par ailleurs, aussi bien la faune sauvage que les usagers de la forêt se soucient peu de ces frontières. Le schéma de structure propose aussi de créer une image de marque spécifique, multilingue et interrégionale, qui donne à la forêt une identité commune qui conscientise et guide ses usagers, et la rende aussi belle et attrayante. Une indication de la région dans laquelle le visiteur se trouve peut éventuellement être discrètement ajoutée.

L'identité de la Forêt de Soignes va bien au-delà de son identité régionale. C'est une raison supplémentaire pour plaider en faveur d'une approche commune sur les plans écologique et récréatif. C'est pourquoi le schéma de structure propose des mesures pour accorder au maximum, au-delà des frontières régionales, les aspects juridiques, administratifs et pratiques de la gestion de la forêt. Les propositions reprises dans le plan stratégique élaboré se fondent sur les 'best practices',

les meilleures techniques et expériences disponibles dans chacune des trois régions, pour intervenir de la façon la plus qualitative possible sur l'entièreté du massif.

La loi extraordinaire de réformes institutionnelles du 08/08/1980 prévoit dans son article 6 § 2 une obligation légale de concertation et offre aux trois régions un cadre légal pour développer cette collaboration. L'étape suivante serait l'instauration d'une relation de collaboration interrégionale, pour parvenir à une politique commune en matière de gestion de la forêt de Soignes et favoriser les initiatives communes aux trois Régions, telles que la création d'un musée forestier, d'un forum dynamique, la rédaction de publications, etc.

Partie 4

*Quelle est notre vision de l'avenir ?
Quelques exemples*

Des portes bien équipées guident les usagers et protègent le noyau écologique de la forêt

En périphérie de la forêt, à des endroits judicieusement choisis, se trouvent des portes d'accès bien desservies par les transports publics. Ces portes accueillent des établissements horeca, et proposent des promenades sur chemins balisés, une information et une signalisation de bonne qualité, des aires de repos et des sites à visiter, dans le respect de l'écosystème forestier. Ces portes, en rassemblant la majeure partie des utilisateurs de la forêt, préservent ainsi son noyau écologique. Elles sont équipées d'emplacements de parking en suffisance.

Des nouvelles mesures visent à endiguer le morcellement spatial dû à l'infrastructure de transport

La forêt est traversée par des routes, des voies rapides et une ligne de chemin de fer. De nombreuses mesures sont proposées par le Schéma de structure pour reconnecter écologiquement la forêt : la restauration des vallons secs, la réalisation d'écoducs, l'amélioration des passerelles piétonnières et cyclistes, entre autres.



projet de développement d'un écoduc au-dessus de chemin de fer L161



Rouge-Cloître



gare de Boitsfort



Château de Groenendael



Des réseaux écologiques et récréatifs relient la forêt à son environnement

Les parcours VTT, les pistes cyclables et cavalières et les sentiers de promenade en Forêt de Soignes sont rénovés, améliorés et reliés aux grands axes routiers périphériques (sentiers GR, pistes cyclables thématiques, réseau routier, etc.). Les voies existantes ou nouvellement créées de la Forêt de Soignes proposent ainsi une meilleure offre récréative, pour les utilisateurs, y compris les jeunes et les PMR.

Là où c'est possible, les liaisons vers l'extérieur et les relations écologiques et paysagères avec les vallées de la Voer, de la Lasne, de l'IJse, de la Woluwe et de l'Argentine sont renforcées et connectées, via des stations relais forestières, aux autres massifs centraux reliquats subsistant de la forêt charbonnière historique: Bois de Hal, Forêt de Meerdal, etc.



multiplication de panneaux



simulation d'aménagement du complexe naturel et forestier de Koedal-Smeyberg à Hoeilaart



Vers une identité spécifique à la Forêt de Soignes

Natura 2000 oblige les autorités à renforcer la structure écologique de la forêt. Sa gestion appartient aux trois Régions. Il ressort du schéma de structure que l'identité de la Forêt de Soignes dépasse largement le cadre régional. C'est une raison supplémentaire pour plaider pour une approche commune sur les plans écologique et récréatif. Le schéma de structure propose ainsi des mesures pour accorder au maximum, au-delà des frontières régionales, les aspects juridiques, administratifs et pratiques de la gestion de la forêt.

L'une des mesures proposées dans le schéma de structure est de créer une image de marque spécifique multilingue et interrégionale qui donne à la forêt une identité commune, consciencieuse et guide ses usagers et la rend en outre visuellement belle et attrayante. Une indication de la région dans laquelle le visiteur se trouve pourra être ajoutée.

colophone

juin 2008

Editeurs responsables

Agentschap voor Natuur en Bos
Beheerregio Groenendaal
Brusselsesteenweg 700
3090 Overijse

Bruxelles Environnement -
Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
Division Nature, Eau et Forêt
Gulledelle 100
1200 Bruxelles

Division de la Nature et des Forêts
Direction de Mons - Cantonement de Nivelles
Rue Achille Legrand 16
7000 Mons

Les partenaires

Arcadis Belgium: coördination, thème récréation, thème environnement et vision d'avenir
OMGEVING cvba: planologie et schéma de structure
o2-consult: communication
VBV: thème récréation
inbo: thème écologie
VUB: thème écologie

rédaction définitive: Katlijn Declercq, o2-consult
traduction: Domenico Bellantoni, Right Ink
lay-out: Kathleen Verrijken, OMGEVING cvba

